

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 15 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des loisirs, sous la présidence de Monsieur Didier MAUDUIT, Maire,

**Présents :**

Pierre COURCHAI – Nicole ROUVIERE - Véronique PERINI - Adjoint

Catherine VULPÉE – Conseillère déléguée

Sandrine BATORI, Richard DE FILIPPIS, Sébastien POUTREL,  
Irène LEGRAND-MORIN.

**Absents excusés :**

Géraldine BIDEL qui a donné pouvoir à Sandrine BATORI,

Eric JEANJEAN qui a donné pouvoir à Pierre COURCHAI,

Michel PICHARD qui a donné pouvoir à Véronique PERINI

**Absents :**

Maximiliano MUNOZ

Pierre-Louis JEANJEAN

*Monsieur Richard DE FILIPPIS a été élu secrétaire de séance.*



## 1) COMMUNICATIONS DU MAIRE :

- Nous n'accordons pas de subvention à l'association des Chats du Cœur, en contrepartie nous leur avons mis à disposition la salle des droits humains le week-end du 26 mars 2022.

- L'Association des Parents d'Élève et la Commune financent l'atelier cirque pour les enfants de l'école. Le cirque sera présent 1 semaine fin avril. Il y aura deux représentations, les élus sont invités.

## 2) BUDGET PRINCIPAL – BUDGET ANNEXE « Résidence du Châtaigner »

### Budget Principal

Monsieur le Maire assisté de Monsieur le Receveur commente le compte de résultat 2021.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, Monsieur le Receveur a souligné le solde de 2021 qui reste positif à savoir 278 285,74 Euros à comparer avec le solde de 2020 qui était de 165 076,95 Euros. Cette épargne permet de financer des investissements afin de moderniser les infrastructures communales. Il est à noter qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune ne reçoit plus de dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) après une baisse annuelle depuis 10 ans.

S'agissant du budget d'investissement, le besoin de financement nécessaire pour l'équilibre budgétaire s'établit à 327 447,89 Euros. Les écritures sont présentées dans le tableau ci-après :

#### A/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

##### **Section de fonctionnement :**

- Dépenses 2021	926 118,02 Euros
- Recettes 2021	1 203 729,21 Euros
- Résultat exercice 2021	+ 278 285,74 Euros
- Résultat antérieur	+ 0,00 Euros
- = Résultat cumulé	+ 278 285,74 Euros

##### **Section d'investissement :**

- Dépenses 2021	601 186,74 Euros
- Recettes 2021	883 372,24 Euros
- Résultat exercice 2021	+ 282 185,50 Euros
- Résultat antérieur	- 486 489,39 Euros
- = Résultat cumulé	- 204 303,89 Euros

##### **Reste à réaliser 2021 :**

- Dépenses	158 560,00 Euros
Recettes	35 416,00 Euros
= Solde	- 123 144,00 Euros

**Besoin des financements nets des investissements au 31/12/2021** - 327 447,89 Euros

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Pierre COURCHAI, Adjoint, Monsieur le Maire étant sorti comme le veut l'usage.

### **B/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL**

Le compte de gestion de Monsieur le Receveur municipal, rigoureusement conforme au compte administratif est approuvé, à l'unanimité, sous la présidence de Monsieur le Maire.

### **C/ AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2021**

Le Conseil municipal, décide d'affecter la totalité du résultat cumulé de la section de fonctionnement positif de 278 285,74 Euros afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

### **D/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Les propositions de dépenses et de recettes étudiées préalablement par la commission finances sont présentées par Monsieur le Maire.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT** : Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 969 139,00 Euros comme indiqué dans le tableau ci-après

COMMUNE DE BEUVILLERS BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE BEUVILLERS Budget Principal - BP - 2022

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	969 139,00	969 139,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	969 139,00	969 139,00

#### *Les postes importants :*

- Charges du personnel : la prévision est fixée à 394 600 Euros
- Charges à caractère général : Ce poste à hauteur de 355 482 Euros sert au fonctionnement général de la commune (eau, électricité, chauffage, entretien voiries, bâtiments...)
- Charges de gestion courante : Ce poste à hauteur de 185 957 Euros prend en charge la cotisation au service de la sécurité incendie départementale, la subvention du CCAS, les indemnités des élus, les participations scolaires et les contributions aux organismes divers (SDEC)

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	333 000,00	0,00	355 482,00	355 482,00	355 482,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	379 300,00	0,00	394 600,00	394 600,00	394 600,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
65	Autres charges de gestion courante	204 963,00	0,00	185 957,00	185 957,00	185 957,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>918 263,00</b>	<b>0,00</b>	<b>936 539,00</b>	<b>936 539,00</b>	<b>936 539,00</b>
66	Charges financières	31 291,00	0,00	25 500,00	25 500,00	25 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 179,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>956 833,00</b>	<b>0,00</b>	<b>969 139,00</b>	<b>969 139,00</b>	<b>969 139,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>956 833,00</b>	<b>0,00</b>	<b>969 139,00</b>	<b>969 139,00</b>	<b>969 139,00</b>

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>969 139,00</b>
--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 500,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	52 000,00	0,00	46 515,00	46 515,00	46 515,00
73	Impôts et taxes	756 560,00	0,00	765 995,00	765 995,00	765 995,00
74	Dotations et participations	121 033,00	0,00	103 629,00	103 629,00	103 629,00
75	Autres produits de gestion courante	47 000,00	0,00	46 700,00	46 700,00	46 700,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>983 093,00</b>	<b>0,00</b>	<b>967 039,00</b>	<b>967 039,00</b>	<b>967 039,00</b>
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>986 193,00</b>	<b>0,00</b>	<b>969 139,00</b>	<b>969 139,00</b>	<b>969 139,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>986 193,00</b>	<b>0,00</b>	<b>969 139,00</b>	<b>969 139,00</b>	<b>969 139,00</b>

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>969 139,00</b>
--	-------------------

**Subventions versées aux associations :** La somme globale attribuée s'élève à 16 025 Euros.

Comme tous les ans, les élus souhaitent soutenir les associations en leur octroyant des subventions nécessaires à leur bon fonctionnement durant l'année. Il est à noter cette année une subvention exceptionnelle au bénéfice du Jumelage Beuvillers Plus Gipperath qui permettra d'accueillir les amis allemands. Sous réserve que les amis allemands puissent venir.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
2041582	02	Participation	SDEC	Etablissement de droit public	10 000,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6553	01	Contingent incendie	PAYEUR DEPARTEMENTAL CALVADOS	Etablissement de droit public	33 835,00
65548	SDEC	Participation	SDEC ENERGIE	Etablissement de droit public	55 000,00
6558	AGGLO LISIEUX NORMAN	Centre aéré	VILLE DE LISIEUX	Commune	2 000,00
6558	MAIRIE DE COQUAINVIL	Centre aéré	COMMUNE DE GLOS	Commune	1 000,00
657348	Ville de LISIEUX	Participation scolaire	VILLE DE LISIEUX	Commune	2 000,00
657362	01	Subvention	CCAS BEUVILLERS	Commune	18 810,00
6574	4	Subvention	APE BEUVILLERS	Association	2 000,00
6574	5	Subvention	ASSOCIATION PAR CERCLE DE L AMITIE DE BEUVILLE	Association	600,00
6574	6	Subvention	JUMELAGE BEUVILLERS PLUS GIPPE	Association	700,00
6574	8	Subvention	SECOURS CATHOLIQUE LISIEUX	Association	300,00
6574	9	Subvention	ALCOOL INFOS BASSE NORMANDIE C	Association	100,00
6574	10	Subvention	REFUGE ANIMAL AUGERON	Association	1 205,00
6574	11	Subvention	LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE	Association	200,00
6574	12	Subvention	ECOLE BON PASTEUR	Association	500,00
6574	13	Subvention	LES DOIGTS DARGILE	Association	500,00
6574	14	Subvention	ASSOC PARALYSES DE FRANCE	Association	100,00
6574	15	Subvention	CROIX-ROUGE FRANCAISE	Association	300,00
6574	16	Subvention	16. Réserve	Association	1 000,00
6574	19	Subvention	ASSOC FRANC SCLEROSES EN PLAQU	Association	100,00
6574	21	Subvention	ECOLE SAINT JEAN BAPTISTE DE L	Association	350,00
6574	27	Subvention	ECOLE SAINTE THERESE OGE	Association	200,00
6574	25	Subvention	ASSOCIATION DU PERSONNEL COMMU	Association	300,00
6574	52	Subvention	CIDFF	Association	370,00
6574	57	Subvention	APAEI DES PAYS D AUGÉ ET ASSOC	Association	150,00
6574	58	Subvention	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	500,00
6574	56	Subvention	AFM	Association	100,00
6574	57	Subvention	CAL HANDBALL	Association	600,00
6574	58	Subvention	BAC EMPLOI	Association	300,00
6574	40	Subvention	ADMR DE LISIEUX	Association	300,00
6574	42	Subvention	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS GL	Association	150,00
6574	256	Subvention	MFR BLANGY	Association	50,00
6574	351	Subvention	M PARTICIPATION FAMILLES	Association	1 000,00
6574	60	Subvention exception	JUMELAGE BEUVILLERS PLUS GIPPE	Association	2 000,00
6574	85	Subvention	LA DAME BLANCHE 14290 VALORBIQ	Association	200,00
6574	85	Subvention	SPORT APRES L ECOLE ACADEMIE	Association	900,00
6574	86	Subvention	FNATH 14120 MONDEVILLE (38 RUE	Association	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	91	Subvention	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS CO	Association	300,00
6574	Subvention	Subvention	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE 14	Association	500,00
6574	Subvention	Subvention	MFR SAINT DESIR 14100 SAINT-DE	Association	50,00
6745	Participation	Participation	MME GRENTE LAETITIA 14100 BEUV	Personne physique	500,00

*Intérêts des emprunts* : Représentent pour 2021 : 25 000 Euros.

**-Les impôts locaux** : Il est à noter que la baisse des dotations d'Etat annuelles représente pour l'année 2022 une perte financière de 6 000 Euros. Le montant cumulé sur 10 ans de cette perte de dotations de l'Etat est de 100 000 Euros.

Malgré le contexte économique qui reste difficile, la commission finances propose de ne pas augmenter les impôts pour l'année 2022. Cette proposition est mise aux voix. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter l'impôt pour l'année 2022.

	Taux 2021	Produits 2021	Taux 2022	Produits 2022
Foncier bâti	36.14%	495 118 €	36.14%	508 851 €
Foncier non bâti	25.89%	13 110 €	25.89%	13 592 €

Il est à noter que les bases notifiées qui servent à calculer les différents produits des impôts ont augmenté de 2,81 %.

**SECTION D'INVESTISSEMENT** : La section d'investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 959 932 Euros dont 540 600 Euros pour les travaux de l'exercice 2022. Les principales opérations présentées par Monsieur Pierre COURCHAI, Adjoint chargé des travaux sont rappelées ci-dessous :

- Travaux de voirie Chemin de l'Eglise
- Travaux d'accessibilité divers bâtiments
- Défense Extérieur Contre l'Incendie
- Travaux de l'Eglise et relevage de l'orgue
- Travaux de voirie et plateaux Route d'Orbec

**RECAPITULATIF**  
**BUDGET PRINCIPAL**

- Recettes de fonctionnement	969 139,00 Euros
- Dépenses de fonctionnement	969 139,00 Euros
- Recettes d'investissement	959 932,00 Euros
- Dépenses d'investissement	959 932,00 Euros

*Soit un budget 2022 cumulé à hauteur de 1 929 071,00 Euros*

Ce budget a été voté à l'unanimité

**Budget Annexe Lotissement Les Châtaigniers**

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2021, qui fait apparaître un déficit de fonctionnement de 557 296,20 € et un déficit d'investissement de 131 73,05 €.

Après avoir voté le compte administratif et le compte de gestion, étant donné que toutes les opérations sont terminées, que l'excédent a été reversé au budget principal de la commune de Beuvillers, et que les comptes sont soldés, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dissoudre ce jour le budget du lotissement.

**3/ RELEVAGE DE L'ORGUE**

L'orgue de l'église qui a une centaine d'année a été offert par Monsieur LANIEL, industriel spécialisé dans la fabrication de toile de lin produit à Beuvillers au début du XXème siècle, a besoin d'une importante rénovation.

Des devis ont été établis :

- Un premier devis de 55 000 euros pour une rénovation de l'orgue avec une durée de viabilité estimée à 10 ans.
- Un second devis de 160 000 euros pour une restauration complète pour une viabilité estimée à 50 ans.

L'idée serait de restaurer l'orgue sur deux exercices budgétaires et obtenir des subventions à hauteur de 50 %, ce qui ferait un investissement à charge communal de 40 000 euros par an.

Irène LEGRAND-MORIN demande si nous sommes certains d'obtenir ces subventions. Sandrine BATORI demande qui sait jouer de cet orgue dans la commune. Didier MAUDUIT répond que des organistes viennent ponctuellement en jouer au moment des offices et événements programmés. Véronique PERINI demande si nous pouvons faire un dossier de subvention la première année et le représenter l'année suivante. Didier MAUDUIT répond que nous allons faire un contrat avec le Département sur deux ans.

**4/ CONCORDIA – Mise en valeur de la Source Sainte Radegonde**

Nous avons fait venir un sourcier pour vérifier que la source était toujours active. Nous avons ainsi pu confirmer la venue de l'Association CONCORDIA et signé la convention. Géraldine BIDEL Conseillère municipale en charge de ce dossier sollicitera les Orphelins d'Auteuil pour ce projet, ils ont un savoir-faire dans les métiers notamment de charpente et de couverture. Elle cherche à obtenir des financements, du matériel et des matériaux auprès d'entreprises. L'eau devra être analysée pour vérifier sa non toxicité.

## 5/ DÉLIBÉRATIONS

- Dissolution du Budget lotissement, le Conseil est favorable à l'unanimité
- Emprunts de 400 000 euros : nous avons fait une demande auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne. Le Conseil est favorable à l'unanimité pour formaliser l'emprunt de 400 000 euros à la Caisse d'Épargne.
- Vote des taux communaux sur le bâti et le non-bâti. Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter l'impôt pour l'année 2022.
- La Communauté de Commune BAYEUX Intercom souhaite adhérer au SDEC Energie. Les communes déjà adhérentes doivent donner leur avis. Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Commune BAYEUX Intercom au SDEC Energie.

## 6/ QUESTIONS DIVERSES

Pierre COURCHAI :

- Se charge du raccordement eaux et électricité pour la venue du cirque.
- Il consulte deux entreprises pour la réalisation de la dalle de la Source Sainte Radegonde.

Sandrine BATORI :

- Un habitant du Bois de la Coulinière a retrouvé une borne géomètre blanche qui serait une ancienne borne. Pierre COURCHAI répond que c'est une borne qui limite 2 parcelles.

Sébastien POUTREL :

- L'entretien du fossé à proximité de chez Monsieur GRAVEZ est à faire.
- Demande où en est l'installation de l'éclairage du Val Ménard. Pierre COURCHAI répond que cette année l'éclairage est envisagé pour le chemin Saint Hippolyte, à voir pour l'année prochaine. Didier MAUDUIT informe que le SDEC étudie les demandes de travaux avec une année d'avance. Pierre COURCHAI a contacté le SDEC sur deux sujets, l'étude énergétique de nos bâtiments et le diagnostic sur l'éclairage public, nous avons des foyers lumineux anciens donc énergivores.

Véronique PERINI :

- Elle informe qu'un agent des services techniques a demandé une disponibilité pour convenance personnelle.

Irène LEGRAND-MORIN :

- Demande s'il est possible de mettre en œuvre un passage piéton au bout de la Route du Stade pour rejoindre le pont ?

Nicole ROUVIERE :

- Informe que l'entreprise LEMERCIER fournira un devis pour la rénovation de la classe de l'école maternelle.

**La séance est levée à 22h32**